



COMPTE DE RESULTAT

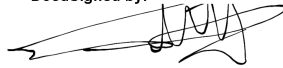
	Clôture au 31/08/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 979 684	64 862 070
VENTES DE MARCHANDISES	65 572 293	63 678 755
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 142 589	973 085
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>66 714 883</i>	<i>64 651 841</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23 336	7 762
REPRISES SUR PROVISIONS	45 706	
TRANSFERTS DE CHARGES	42 040	87 224
AUTRES PRODUITS	153 717	115 242
CHARGES D'EXPLOITATION	63 934 169	61 949 664
ACHATS DE MARCHANDISES	51 526 336	49 974 019
VARIATION DES STOCKS	(55 176)	28 635
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	78 041	70 815
VARIATION DES STOCKS	(602)	(1 895)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 374 290	4 028 533
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	765 275	803 845
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 650 346	4 610 166
CHARGES SOCIALES	1 299 626	1 248 169
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 277 950	1 077 028
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		45 706
AUTRES CHARGES	18 081	64 642
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 045 515	2 912 405
PRODUITS FINANCIERS	35 584	22 528
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 467	5 239
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	33 117	17 289
CHARGES FINANCIERES	82 165	103 371
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	82 165	103 371
RESULTAT FINANCIER	(46 580)	(80 843)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 998 934	2 831 562



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	90 000	376 819
SUR OPERATIONS DE GESTION		309 819
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	90 000	67 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	434 794	105 594
SUR OPERATIONS DE GESTION	90	1 080
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	434 704	84 572
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		19 942
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(344 794)	271 225
PARTICIPATION DES SALAIRES	659 765	622 944
IMPOTS SUR LES BENEFICES	597 718	715 839
<i>Total des produits</i>	<i>67 105 268</i>	<i>65 261 418</i>
<i>Total des charges</i>	<i>65 708 612</i>	<i>63 497 413</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 396 656	1 764 004
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		
	15 000	3 800 17 000

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

 5085A25A76CB4CC...



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	22 765 381	13 679 632	9 085 749	9 811 679
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	2 241 622	78 191	2 163 430	89 859
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	82 488	78 191	4 297	7 380
FONDS COMMERCIAL (1)	82 479		82 479	82 479
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 076 654		2 076 654	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 213 203	13 601 440	5 611 762	5 773 366
TERRAINS	1 300 862	105 665	1 195 196	1 198 845
CONSTRUCTIONS	12 001 488	9 069 533	2 931 955	3 647 493
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 353 611	4 014 232	339 378	476 019
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	946 627	412 008	534 618	200 714
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	410 613		410 613	250 293
AVANCES ET ACOMPTES	200 000		200 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 310 555		1 310 555	3 948 453
PARTICIPATIONS				2 650 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 117 224		1 117 224	1 111 718
PRETS	158 551		158 551	152 102
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	34 780		34 780	34 632
ACTIF CIRCULANT	10 322 326		10 322 326	11 138 733
STOCKS ET EN-COURS	4 624 368		4 624 368	4 523 113
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	29 023		29 023	28 421
MARCHANDISES	4 595 344		4 595 344	4 494 692
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 620 201		1 620 201	1 697 631
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	90 990		90 990	83 002
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 529 211		1 529 211	1 614 628
CREANCES DIVERSES (3)	122 140		122 140	474 680
DISPONIBILITES	3 731 387		3 731 387	4 232 890
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	224 226		224 226	210 418
TOTAL GENERAL	33 087 707	13 679 632	19 408 075	20 950 413
(1) Dont droit au bail			69	
(2) Dont à moins d'un an			6 863	6 265
(3) Dont à plus d'un an			17 688	555 557



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 664 855	6 468 198
CAPITAL	200 000	200 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	979 082	979 082
RESERVES	3 730 154	3 166 149
RESERVE LEGALE	20 000	20 000
AUTRES RESERVES	3 710 154	3 146 149
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 396 656	1 764 004
PROVISIONS REGLEMENTEES	358 962	358 962
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>6 664 855</i>	<i>6 468 198</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	115 748	115 748
PROVISIONS POUR RISQUES	115 748	115 748
DETTES (1)	12 627 471	14 366 466
DETTES FINANCIERES (2)	5 362 009	7 199 993
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 074 861	4 932 784
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 287 148	2 267 208
DETTES D'EXPLOITATION	7 262 983	7 152 135
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 793 193	4 719 162
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 223 155	2 196 009
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	246 634	236 963
DETTES DIVERSES	2 477	14 337
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		12 000
AUTRES DETTES DIVERSES	2 477	2 337
TOTAL GENERAL	19 408 075	20 950 413
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 664 603 8 962 868	4 411 585 9 954 880
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		33 841

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

 5085A25A76CB4CC...



5 rue Albert Londres
BP 20303
44303 NANTES CEDEX 3

T : +33(0) 2 40 50 12 61

FOUGERES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €uros

Siège social : Route de Rennes
35133 LECOUSSE

RCS RENNES 399 268 002

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 août 2021

FOUGERES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €uros

Siège social : Route de Rennes
35133 LECOUSE

RCS 399 268 002

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021

A l'Assemblée Générale de la société FOUGERES DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FOUGERES DISTRIBUTION S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société FOUGERES DISTRIBUTION S.A.S. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons notamment procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 2 février 2022
Le Commissaire aux comptes

Signé par
Vincent PIERRE
Signature numérique de : Vincent PIERRE
Date : 11/02/2022 17:52
Lieu : NANTES
35616264633166352d3...
SACOPAL
Vincent PIERRE


BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	22 765 381	13 679 632	9 085 749	9 811 679
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	2 241 622	78 191	2 163 430	89 859
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	82 488	78 191	4 297	7 380
FONDS COMMERCIAL (1)	82 479		82 479	82 479
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 076 654		2 076 654	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 213 203	13 601 440	5 611 762	5 773 366
TERRAINS	1 300 862	105 665	1 195 196	1 198 845
CONSTRUCTIONS	12 001 488	9 069 533	2 931 955	3 647 493
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 353 611	4 014 232	339 378	476 019
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	946 627	412 008	534 618	200 714
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	410 613		410 613	250 293
AVANCES ET ACOMPTES	200 000		200 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 310 555		1 310 555	3 948 453
PARTICIPATIONS				2 650 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 117 224		1 117 224	1 111 718
PRETS	158 551		158 551	152 102
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	34 780		34 780	34 632
ACTIF CIRCULANT	10 322 326		10 322 326	11 138 733
STOCKS ET EN-COURS	4 624 368		4 624 368	4 523 113
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	29 023		29 023	28 421
MARCHANDISES	4 595 344		4 595 344	4 494 692
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 620 201		1 620 201	1 697 631
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	90 990		90 990	83 002
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 529 211		1 529 211	1 614 628
CREANCES DIVERSES (3)	122 140		122 140	474 680
DISPONIBILITES	3 731 387		3 731 387	4 232 890
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	224 226		224 226	210 418
TOTAL GENERAL	33 087 707	13 679 632	19 408 075	20 950 413
(1) Dont droit au bail			69	
(2) Dont à moins d'un an			6 863	6 265
(3) Dont à plus d'un an			17 688	555 557


BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 664 855	6 468 198
CAPITAL	200 000	200 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	979 082	979 082
RESERVES	3 730 154	3 166 149
RESERVE LEGALE	20 000	20 000
AUTRES RESERVES	3 710 154	3 146 149
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 396 656	1 764 004
PROVISIONS REGLEMENTEES	358 962	358 962
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>6 664 855</i>	<i>6 468 198</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	115 748	115 748
PROVISIONS POUR RISQUES	115 748	115 748
DETTES (1)	12 627 471	14 366 466
DETTES FINANCIERES (2)	5 362 009	7 199 993
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 074 861	4 932 784
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 287 148	2 267 208
DETTES D'EXPLOITATION	7 262 983	7 152 135
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 793 193	4 719 162
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 223 155	2 196 009
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	246 634	236 963
DETTES DIVERSES	2 477	14 337
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		12 000
AUTRES DETTES DIVERSES	2 477	2 337
TOTAL GENERAL	19 408 075	20 950 413
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 664 603 8 962 868	4 411 585 9 954 880
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		33 841



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 979 684	64 862 070
VENTES DE MARCHANDISES	65 572 293	63 678 755
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 142 589	973 085
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	66 714 883	64 651 841
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23 336	7 762
REPRISES SUR PROVISIONS	45 706	
TRANSFERTS DE CHARGES	42 040	87 224
AUTRES PRODUITS	153 717	115 242
CHARGES D'EXPLOITATION	63 934 169	61 949 664
ACHATS DE MARCHANDISES	51 526 336	49 974 019
VARIATION DES STOCKS	(55 176)	28 635
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	78 041	70 815
VARIATION DES STOCKS	(602)	(1 895)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 374 290	4 028 533
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	765 275	803 845
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 650 346	4 610 166
CHARGES SOCIALES	1 299 626	1 248 169
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 277 950	1 077 028
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		45 706
AUTRES CHARGES	18 081	64 642
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 045 515	2 912 405
PRODUITS FINANCIERS	35 584	22 528
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 467	5 239
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	33 117	17 289
CHARGES FINANCIERES	82 165	103 371
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	82 165	103 371
RESULTAT FINANCIER	(46 580)	(80 843)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 998 934	2 831 562



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	90 000	376 819
SUR OPERATIONS DE GESTION		309 819
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	90 000	67 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	434 794	105 594
SUR OPERATIONS DE GESTION	90	1 080
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	434 704	84 572
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		19 942
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(344 794)	271 225
PARTICIPATION DES SALAIRES	659 765	622 944
IMPOTS SUR LES BENEFICES	597 718	715 839
<i>Total des produits</i>	<i>67 105 268</i>	<i>65 261 418</i>
<i>Total des charges</i>	<i>65 708 612</i>	<i>63 497 413</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 396 656	1 764 004
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		3 800
Charges financières concernant les entreprises liées	15 000	17 000

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

La société a décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2021, la fusion-absorption de sa filiale, la SCI Capricorne, à effet rétroactif du 1^{er} septembre 2020 ; avec reprise des éléments d'actif et de passif à la valeur nette comptable selon l'article 210 A du C.G.I.

Le mali de fusion d'un montant de 2 736 580 euros, se compose d'une survalueur sur le terrain pour 300 000 euros, comptabilisé dans le poste « Immobilisations corporelles diverses », d'un fonds commercial pour un montant de 2 076 654 euros, comptabilisé dans le poste « Immobilisations incorporelles diverses », et d'un vrai mali comptabilisé en charges exceptionnelles pour un montant de 359 926 euros.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 35 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 100 000 de 2 euros.

Fonds commercial

* Hypermarché	Fusion-absorption SO.DI.AL.FO le 01/12/2012	60 980
		60 980

Mali technique

BRUT

AMORTISSEMENT

PROVISION

NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

absorption de la société S.C.I. Capricorne le 1^{er} septembre 2020

Fonds commercial	2 076 654	2 076 654
Terrain	300 000	300 000
Construction		
	2 376 654	2 376 654

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	167 668	2 076 654	2 700	2 241 622
Immobilisations corporelles	17 718 124	1 659 955	164 875	19 213 204
Immobilisations financières - titres	3 761 719	5 506	2 650 000	1 117 225
Immobilisations financières - créances	186 735	6 657	60	193 331
	21 834 246	3 748 772 (1)	2 817 635	22 765 382

(1) Dont reprise valeur brute des immobilisations de la SCI Capricorne au 1^{er} septembre 2020 pour 731 718 euros

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	77 809	3 083	2 700	78 192
Immobilisations corporelles	11 944 757	1 746 780 (1)	90 096	13 601 441
	12 022 566	1 749 863 (*)	92 796	13 679 633
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 148 385		
. dégressive		129 566		
. exceptionnelle		471 912		

(1) Dont reprise amortissements des immobilisations de la SCI Capricorne au 1^{er} septembre 2020 pour 471 911 euros

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	358 962			358 962
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	115 748			115 748
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	45 706		45 706	
	520 416	(*)	45 706 (*)	474 710
(*) Dont :			45 706	
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel				

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspondent à une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 115 748 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	193 331	6 863	186 468
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 620 202	1 620 202	
Créances diverses	122 141	104 453	17 688
Charges constatées d'avance	224 227	224 227	
	2 159 901	1 955 745	204 156

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	54 072	54 072		
Emprunts bancaires (1)	4 020 789	897 814	1 875 334	1 247 641
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 287 149	1 028 526	258 622	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 262 984	6 979 978		283 006
Dettes diverses	2 478	2 478		
Produits constatés d'avance				
	12 627 471	8 962 868	2 133 956	1 530 647
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				8 308
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				848 747
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				986 337

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges et constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	45 430 471
- Drives	7 853 852
- Station service	13 340 518
- Restauration	90 042
	<u>66 714 883</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	18
- Employés	168
	<u>194</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	74 779	90 000
Mali de fusion SCI CAPRICORNE	359 926	-
Pénalités et Amendes	90	-
	<u>434 795</u>	<u>90 000</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	283 006
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	376 759
	<u>659 765</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SODIFO.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	787 004
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-189 286</u>
	597 718

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	111 026
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	85 712

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat d'hypothéquer à première demande, nantissement des parts sociales de la SCI Capricorne) à hauteur de 4 020 789 euros au 31 août 2021.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 254 757	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements (facilité de caisse)	200 000	200 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;

- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2019.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 341 000 €*

* sous déduction des sommes versées à un organisme extérieur : cumul au 31 août 2021 pour 34 K€

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	986 339	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	15 000	-
Filiales et participations détenues		Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

FOUGERES DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : Route de Rennes – RN12 - Zone du Parc
35133 LECOUSSE
399 268 002 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 FEVRIER 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 1 396 656,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 396 656,89 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur les réserves

- sur le compte "autres réserves" 103 343,11 euros

Les sommes distribuables

s'élevant ainsi à 1 500 000,00 euros

A titre de dividendes..... 1 500 000,00 euros

Soit 15,00 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 499 955 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

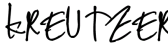
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende Eligible	Dividende non éligible
31/08/2018	1 850 000 €	100 000	55,50 €	1 849 944,50 €
31/08/2019	1 300 000 €	100 000	39,00€	1 299 961,00 €
31/08/2020	1 200 000 €	100 000	36,00 €	1 199 964,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 février 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. KREUTZER Philippe

DocuSigned by:

3E0256F0C9DE4ED...

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

La société a décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2021, la fusion-absorption de sa filiale, la SCI Capricorne, à effet rétroactif du 1^{er} septembre 2020 ; avec reprise des éléments d'actif et de passif à la valeur nette comptable selon l'article 210 A du C.G.I.

Le mali de fusion d'un montant de 2 736 580 euros, se compose d'une survaleur sur le terrain pour 300 000 euros, comptabilisé dans le poste « Immobilisations corporelles diverses », d'un fonds commercial pour un montant de 2 076 654 euros, comptabilisé dans le poste « Immobilisations incorporelles diverses », et d'un vrai mali comptabilisé en charges exceptionnelles pour un montant de 359 926 euros.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 35 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 100 000 de 2 euros.

Fonds commercial

* Hypermarché	Fusion-absorption SO.DI.AL.FO le 01/12/2012	60 980
		60 980

Mali technique

BRUT

AMORTISSEMENT

PROVISION

NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

absorption de la société S.C.I. Capricorne le 1^{er} septembre 2020

Fonds commercial	2 076 654	2 076 654
Terrain	300 000	300 000
Construction		
	2 376 654	2 376 654

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	167 668	2 076 654	2 700	2 241 622
Immobilisations corporelles	17 718 124	1 659 955	164 875	19 213 204
Immobilisations financières - titres	3 761 719	5 506	2 650 000	1 117 225
Immobilisations financières - créances	186 735	6 657	60	193 331
	21 834 246	3 748 772 (1)	2 817 635	22 765 382

(1) Dont reprise valeur brute des immobilisations de la SCI Capricorne au 1^{er} septembre 2020 pour 731 718 euros

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	77 809	3 083	2 700	78 192
Immobilisations corporelles	11 944 757	1 746 780 (1)	90 096	13 601 441
	12 022 566	1 749 863 (*)	92 796	13 679 633
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 148 385		
. dégressive		129 566		
. exceptionnelle		471 912		

(1) Dont reprise amortissements des immobilisations de la SCI Capricorne au 1^{er} septembre 2020 pour 471 911 euros

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	358 962			358 962
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	115 748			115 748
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	45 706		45 706	
	520 416	(*)	45 706 (*)	474 710
(*) Dont :			45 706	
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel				

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspondent à une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 115 748 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	193 331	6 863	186 468
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 620 202	1 620 202	
Créances diverses	122 141	104 453	17 688
Charges constatées d'avance	224 227	224 227	
	2 159 901	1 955 745	204 156

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	54 072	54 072		
Emprunts bancaires (1)	4 020 789	897 814	1 875 334	1 247 641
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 287 149	1 028 526	258 622	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 262 984	6 979 978		283 006
Dettes diverses	2 478	2 478		
Produits constatés d'avance				
	12 627 471	8 962 868	2 133 956	1 530 647
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				8 308
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				848 747
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				986 337

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges et constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	45 430 471
- Drives	7 853 852
- Station service	13 340 518
- Restauration	90 042
	66 714 883

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	18
- Employés	168
	<u>194</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	74 779	90 000
Mali de fusion SCI CAPRICORNE	359 926	-
Pénalités et Amendes	90	-
	<u>434 795</u>	<u>90 000</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	283 006
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	376 759
	<u>659 765</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SODIFO.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	787 004
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-189 286</u>
	597 718

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	111 026
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	85 712

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat d'hypothéquer à première demande, nantissement des parts sociales de la SCI Capricorne) à hauteur de 4 020 789 euros au 31 août 2021.

Engagements financiers

DONNES

RECUS

Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 254 757	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements (facilité de caisse)	200 000	200 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;

- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2019.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 341 000 €*

* sous déduction des sommes versées à un organisme extérieur : cumul au 31 août 2021 pour 34 K€

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	986 339	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	15 000	-

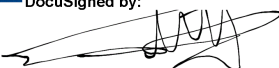
Filiales et participations détenues

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

 5085A25A76CB4CC...